



Plan Climat - Air - Energie Territorial Synthèse de la concertation

Janvier 2020

La démarche de concertation et la cartographie des acteurs

L'Agglomération a mis en place un dispositif de **concertation multi-niveaux et multi-canaux**.

La démarche de concertation, tournée vers le territoire et ses habitants, a pour objet de **faire émerger des idées** afin de **mettre en œuvre des actions** qui servent la **lutte contre le changement climatique** et l'**amélioration de la qualité de l'air**.

De novembre 2017 à août 2019, la concertation s'est organisée à travers :

- **21 entretiens** avec des techniciens, élus et acteurs du territoire,
- **2 ateliers territoriaux** qui ont rassemblé les acteurs du territoire afin de réfléchir collectivement aux priorités et objectifs à se fixer et co-construire le programme d'actions territoriales,
- **1 atelier dédié aux communes** afin de leur partager la stratégie territoriale envisagée et échanger sur les actions déjà menées et celles qu'elles pourraient mener entre 2020-2026,
- **1 consultation citoyenne**, élaborée avec le Conseil de Développement de Valenciennes Métropole, qui a permis à la société civile et à un panel de citoyens de s'exprimer.

**Comment mieux
vivre demain sur
le territoire ?**



consultation citoyenne

jusqu'au 28 juillet

Donnez votre avis en 5 petites minutes sur :
www.valenciennes-metropole.fr



La démarche de concertation et la cartographie des acteurs

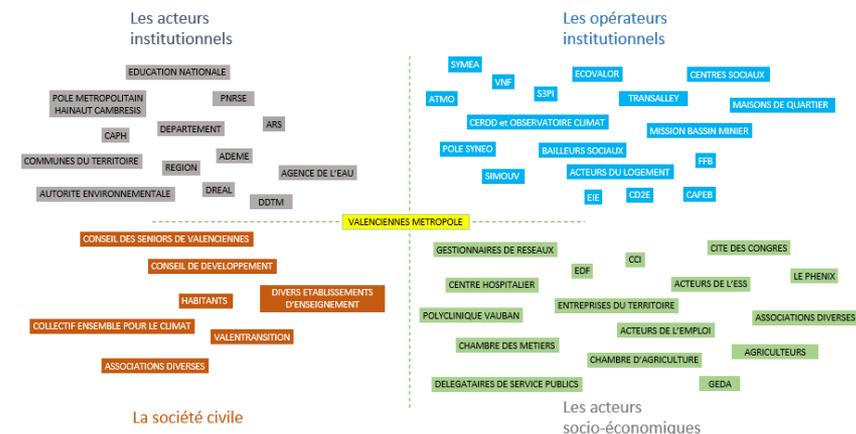
Les acteurs ont été identifiés sur une base de données qui fut enrichie au fil de l'eau par les différents intervenants.

Elle a donné lieu à une cartographie qui présente les acteurs sous 4 catégories :

- les acteurs institutionnels,
- les opérateurs institutionnels,
- la société civile,
- et les acteurs socio-économiques.

Chacune de ces parties prenantes a été sollicitée pour contribuer à la construction et à la concertation du plan climat.

La société civile a été sollicitée lors d'une consultation citoyenne via un espace dédié sur le site internet de l'Agglomération.



Les acteurs institutionnels



Les opérateurs institutionnels



VALENCIENNES METROPOLE

CONSEIL DES SENIORS DE VALENCIENNES

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

HABITANTS

DIVERS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

COLLECTIF ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

VALENTTRANSITION

ASSOCIATIONS DIVERSES

La société civile



Les acteurs socio-économiques

La démarche de concertation et la cartographie des acteurs

Les entretiens qui se sont tenus du 27 novembre 2017 au 26 janvier 2018 ont mobilisé différents services de l'Agglomération, des élus et des structures externes.

Les services de l'Agglomération :

Cohésion Sociale :

- > Santé - Laëtitia Carlier
- > Gestion urbaine de proximité - Rémy Bartkowiak

Habitat :

- > Direction : Nicolas Menjaud
- > Habitat privé : Marie Choquet

Renouvellement Urbain : Sylvain Broussard

Prospective territoriale et Urbanisme

- > Direction : Claude Naivin
- > Plan Climat : Hélène Singez
- > Urbanisme : Cécile Mattioli

Direction Générale des Services Techniques : Stéphane Granet

Aménagement du territoire et Infrastructures : Audrey Surmont

Ecologie urbaine/Environnement :

- > Direction : Manuel Philippe
- > Prévention des déchets : Julie Champion

Equipements structurants et patrimoine bâti : Cyril Lebrun

Développement Economique et de l'Enseignement supérieur : Sandrine Dansette

ESS – Insertion : Caroline Vasseur

Administration générale :

- > Moyens Généraux : Karine Leroy
- > Commande publique / Contrats spéciaux : Gaëlle Boulogne

Finances – Contrôle de gestion : Patrice Duwooz

Ressources Humaines :

- > Direction : Nathalie Bridel
- > Gestion formation et relations sociales : Sandrine Kazprzak

Numérique et Informatique : Sébastien Debande

Les élus communautaires :

VP Environnement et Développement Durable : David Bustin

Conseiller délégué au Plan Climat : Hervé Brouillard

Elu en charge de l'élaboration du Plan Climat 2014-2018 : Pierre-Michel Bernard

Les structures externes :

Conseil de développement CAVM : Romain Moulas

SIMOUV : Adrien Ferrandez

Espace Info Energie : Marie-Alice Canonne

Maison de l'emploi du Valenciennois : Corinne Gildas

Les ateliers territoriaux

Atelier 1, 2 avril 2019

Atelier 2, 25 juin 2019 avec le témoignage éclairant de la fondation Toyota Valenciennes

La démarche a été construite au travers de deux ateliers territoriaux destinés à faire réfléchir et travailler sur l'identification d'enjeux relatifs aux conséquences du changement climatique sur le territoire de l'Agglomération.

Les acteurs du territoire ont été conviés à s'exprimer sur les résultats du diagnostic territorial, afin de faire émerger les principaux enjeux puis les actions. Celles-ci vont permettre d'enclencher la transition écologique et sociale du territoire.

La méthode de concertation

Concertation/intelligence collective

Les acteurs du territoire ont été invités à vivre un **workshop (atelier participatif)** de 9h30 à 12h00 au siège de la Communauté d'Agglomération pour le 1^{er} atelier, de 9h30 à 12h30 dans la salle des fêtes de la commune d'Artres pour le second.

Les différents partenaires ont été sollicités par invitation mail.



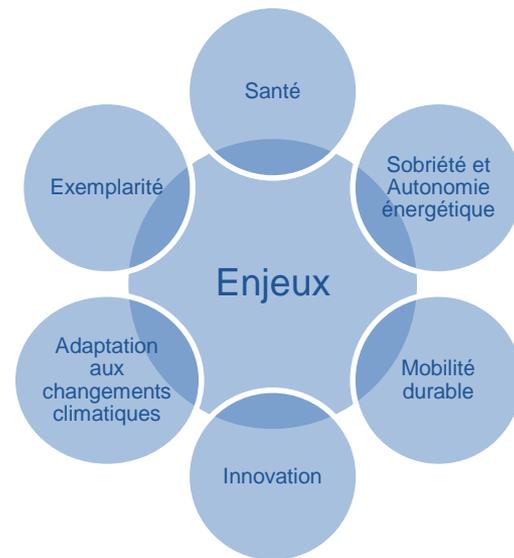
Les ateliers territoriaux

Atelier 1, 2 avril 2019

Participation : Plus de 70 participants avec un panel diversifié d'acteurs du territoire

Objectif : Favoriser une prise de conscience de la problématique par tous les acteurs et engager leur participation à la stratégie du territoire sur 1 thématique parmi les 6 proposées au cours de l'atelier :

- Mieux vivre demain sur le territoire (respirer, manger, bouger)
- Réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.
- Encourager le passage à une mobilité durable
- Accélérer par l'innovation la transition écologique du territoire (numérique, REV3...)
- Anticiper les impacts et faciliter l'adaptation des populations au changement climatique
- Etre exemplaire. Des collectivités motrices sur le territoire.



Restitution de l'Atelier 1

Enjeu 1 : Santé

« Mieux vivre demain sur le territoire (respirer, manger) »

- Limiter les émissions de particules
- Changement des modes de consommation
- Développer l'autonomie alimentaire
- 100% bio et local dans les restaurants collectifs
- Développer les circuits courts (alimentation)
- Favoriser les circuits courts, épiceries collaboratives
- Circuit court équitable
- Accompagner une agriculture plus durable (bio)
- Arrêter l'usage des produits phytosanitaires
- Fermes à taille humaine + intensives en emplois, éco-pâturage
- Maintenir les espaces agricoles
- Bloquer les ventes des terres agricoles
- Arrêter l'artificialisation
- Utiliser les « dents creuses », développer le renouvellement urbain (friches industrielles bâties)
- Développer l'agriculture urbaine
- Développer les jardins partagés
- Promouvoir « les potagers » et ne pas les transformer en parcours de golf

Enjeu 2 : Sobriété et autonomie énergétique
« Réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables sur le territoire »



Energies renouvelables

- Promouvoir les énergies renouvelables
- Augmenter le recours à la géothermie
- Augmentation de la production d'énergie solaire photovoltaïque (aides CAVM)
- Chaque foyer équipé d'un biodigesteur

Habitat

- Habitat énergétiquement autonome
- Réhabiliter les logements vacants
- Auto-réhabilitation (aides)
- Aides à la réhabilitation pour tous les ménages
- Habitat partagé, intergénérationnel
- Habitat plus solidaire

Déchets

- Diminuer les déchets
- « Outil-thèque »

Sobriété

- Valorisation de la permaculture
- Changement des modes de consommation

Les ateliers territoriaux

Enjeu 3 : Mobilité durable

« Encourager le passage à une mobilité durable sur le territoire »

- Limiter les déplacements journaliers
- Densifier la ville
- Plus de mobilité durable
- Instaurer une réelle gouvernance sur la mobilité
- Changement de comportement des individus
- Développer les mobilités douces
- Développer des aménagements cyclables sécurisés
- Améliorer la continuité du réseau cyclable (aides achat) / autoroutes cyclables
- Repenser le réseau / intermodalité
- Améliorer les transports en commun
- Gratuité (coût accessible)
- P+R « efficaces »

Enjeu 4 : Innovation

« Accélérer par l'innovation la transition écologique du territoire (numérique, REV3...) »

- Développer le numérique
- Mutualisation des ressources pour porter les projets

Enjeu 5 : Adaptation aux changements climatiques

« Anticiper les impacts et faciliter l'adaptation des populations aux changements climatiques sur le territoire »

- Réduction de la vulnérabilité
- Plus de nature en ville et en campagne
- Réintroduire la nature en ville
- Planter des haies
- Repenser un plan de reboisement
- Grosse campagne de reboisement
- Cultures adaptées au climat / ressources en eau
- Récupération eaux pluviales (cuves)
- Consignes généralisées

Enjeu 6 : Exemplarité

« Que les collectivités (agglomération, communes) soient exemplaires en matière de transition écologique »

- Mettre l'écologie au centre de toute décision (politique, etc.) car urgence écologique – neutralité carbone 2050
- Sacraliser la biodiversité
- Education tournée vers le développement durable
- Sensibiliser les enfants à la mobilité / l'alimentation durable
- Maison de la Transition
- Accompagner le changement de mentalité
- Meilleur accompagnement pour accéder aux aides



Les ateliers territoriaux

Atelier 2, 25 juin 2019

Participation : 44 participants

Objectif : co-construire le programme d'actions

Atelier participatif sur les thématiques :

- Sobriété et autonomie énergétique
- Mobilité durable
- Mieux vivre demain sur le territoire
- Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation

En répondant aux questions :

- Comment, à mon échelle, contribuer à l'atteinte des objectifs fixés ?
- En menant quelle(s) action(s) sur le territoire, entre 2020 et 2026 ?
- Quels sont mes éventuels freins ?



Les ateliers territoriaux

Restitution de l'Atelier 2

Stratégie territoriale et financements : questions débattues

- Un objectif de réduction des déchets est-il présent dans la stratégie ?
- Comment savoir où on en est actuellement ? D'où viennent les données ?
- La somme des objectifs territoriaux permettent-ils d'atteindre les objectifs nationaux ? Y-a-t-il une concertation entre territoires ?
- Que se passe-t-il si les engagements du Plan Climat ne sont pas tenus ?
- Là où des efforts peuvent être fournis, c'est au niveau des achats publics. Qu'en est-il ?
- Le Plan Climat s'impose-t-il aux acteurs / projets du territoire ?
Quid de la mesure de l'impact des différents projets menés ?
- Une budgétisation a-t-elle été réalisée pour la mise en place de ces actions ?
Qui va payer ?
- Il n'y a pas que la technologie qui compte. L'information et la sensibilisation des habitants n'apparaît pas dans les objectifs, pourtant c'est essentiel. Quel lien entre le PDU et le Plan Climat sur le sujet du vélo ?
- La CAVM aura-t-elle un rôle d'accompagnateur pour trouver des financements ?



L'atelier dédié aux communes

Le 2 juillet 2019, sur invitation d'**Hervé BROUILLARD**, Conseiller délégué au Plan Climat territorial, les 35 communes ont été invitées à participer à un atelier collaboratif pour contribuer à l'élaboration de la nouvelle feuille de route « Climat-Air-Energie » 2020-2026 du territoire.

Participation : 23 participants dont 11 élus

Un premier temps a été consacré à la présentation des principaux résultats du diagnostic et des objectifs envisagés pour la stratégie territoriale.

Un second temps a ouvert aux échanges autour des 4 priorités :

- Sobriété et autonomie énergétique
- Mobilité durable
- Mieux vivre demain sur le territoire
- Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation

En répondant aux 2 questions

1. Quelles actions ont déjà été menées par les communes ?
2. Qu'est-ce que ma commune peut mener comme action(s), pour contribuer à atteindre les objectifs du Plan Climat 2020-2026 ?



PLAN CLIMAT
air énergie
VALENCIENNES MÉTROPOLÉ

INVITATION COMMUNES

Comme vous le savez, Valenciennes Métropole souhaite renforcer son engagement en faveur du climat et du développement durable en définissant une nouvelle feuille de route 2020-2025, élaborée avec les acteurs du territoire, les habitants et, avant tout, avec vous.

Mobilité durable, économies d'énergie, énergies renouvelables, qualité de l'air, alimentation durable, réduction des déchets, éducation au développement durable, adaptation au changement climatique... les champs d'actions sont nombreux !

Hervé BROUILLARD
Conseiller délégué au Plan Climat territorial

à le plaisir de vous convier à un ATELIER COLLABORATIF SPECIAL COMMUNES :
mardi 2 juillet de 9h30 à 12h00

Participez à cet atelier pour partager vos expériences et co-construire le programme d'actions du Plan Climat-Air-Energie 2020-2025 de votre territoire !

Au cours de cet atelier,

- vous partagerez vos expériences, les difficultés, gains, réussites/échecs rencontrés
- vous construirez ensemble ce que vous souhaitez mettre en œuvre demain sur vos communes.
- vous créerez des synergies entre vos communes, pour vous et au services du PCAE



Pour des raisons de logistique, merci de bien vouloir indiquer votre présence
✉ : planclimat@valenciennes-metropole.fr

Et pour toute question, contactez Héliène Singez au 03 27 096 157.

Valenciennes
Métropole



L'atelier dédié aux communes

Quelles actions menez-vous ?

ENERGIE

Anzin :

- Réhabilitation thermique des écoles

Artres :

- Rénovation énergétique : école, mairie (isolation)
- Passage LED bâtiments publics, éclairage public
- Coupure éclairage public de 23h à 5h

Aubry-du-Hainaut :

- Audit énergétique aboutissant à de nombreux travaux sur la consommation des bâtiments et l'éclairage public entièrement rénové (LED sur un secteur)

Aulnoy-lez-Valenciennes :

- Panneaux photovoltaïques sur la salle des sports
- Eclairage public rénové (LED)
- Rénovation et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry (mur en paille, énergie biosourcée, vitraux pariétodynamiques)

Beuvrages :

- Eclairage public (LED) – salle de sports (3) (LED)

Famars :

- Engagement de rénovation énergétique de la salle de sports
- Rénovation de l'éclairage public (95% du réseau passé en LED)
- Isolation du groupe scolaire et amélioration du réseau de chauffage
- Etude installation de géothermie pour la rénovation du chauffage de 6 bâtiments communaux

Maing :

- Eclairage LED

Onnaing :

- Rénovation des châssis des bâtiments communaux (TEPCV)

Petite-Forêt :

- Isolation des bâtiments publics
- Eclairage LED des bâtiments publics
- Début éclairage public en LED
- Chaudières à condensation

Saint-Saulve :

- Isolation de la couverture de l'école primaire des Beaux Monts
- Mise en place d'un éclairage LED pour l'éclairage public

Thivencelle :

- TEPCV éclairage public et chaudière à condensation à l'école

Verchain Maugré :

- Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglomération

L'atelier des communes

Vieux-Condé :

- Isolation des bâtiments
- EP en LED (marché à performance énergétique gaz et EP)

MOBILITE

Anzin :

- Achat de véhicules électriques

Beuvrages :

- Création d'une voie piétonne pour le contournement PN

Marly :

- Achat de véhicules électriques en suivant l'obligation des 20% lors des renouvellements (avril 2016 C-Zéro Citroën, nov. 2017 Nissan EN200 + Scooter EMAC 100 LD PRO, sept. 2019 Berlingo Electric)
- Flocage « flotte verte » pour promouvoir la mobilité électrique

Petite-Forêt :

- Achat de véhicules électriques

Saint-Saulve :

- Mise en place d'une prime pour les vélos électriques

Verchain Maugré :

- Verchain-Valenciennes 1h30 en bus...
- Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglomération

Vieux-Condé :

- Achat de véhicules électriques dans les différents services de la Ville
- Développement des voies douces / vertes

ALIMENTATION-AGRICULTURE

Artres :

- Réflexion restauration cantine > produits bio, locaux (groupement de commandes)

Aubry-du-Hainaut :

- Groupement de commande : cantine scolaire > objectifs : 20% bio + 20% produits locaux pour atteindre l'objectif EGALIM échéance 2022

Maing :

- Création de mini potagers partagés

Onnaing :

- Education à la cantine sur la temporalité « A chaque saison son légume »
- Promotion des produits locaux « Ferme Doye »

Thivencelle :

- Mise en place d'une étude sur la mutualisation avec d'autres communes sur l'alimentation dans nos cantines à base de produits locaux

Verchain Maugré :

- Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglomération

L'atelier des communes

DECHETS

Anzin :

- Mise en place tri sélectif dans les bâtiments communaux

Artres :

- Ateliers produits ménagers, cosmétiques... (en relation avec Z'héros Déchets)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire (cantine)

Aubry-du-Hainaut :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Projet : compostage des déchets (cantine)
- Tri des déchets au niveau école (périscolaire)
- Apport des déchets verts sur une unité de méthanisation
- Action auprès de la population pour développer l'usage des composteurs

Aulnoy-lez-Valenciennes :

- Tri sélectif

Beuvrages :

- Composteurs dans deux écoles cantine
- Matinée de nettoyage avec les écoles et habitants (Ma propre balade)

Maing :

- Création de boîtes à lire pour donner une autre vie aux livres plutôt que de les jeter

- Réduction des déchets de cantine, création d'un poulailler + travail avec les cantiniers pour apporter leurs différents déchets aux poules

- Mise en place de timbales à la place de gobelets jetables

Marly :

- Ramassage des dépôts sauvages par une entreprise d'insertion AGEVAL
- Implantation de 10 composteurs au cimetière (déc. 2018)

Onnaing :

- Education des jeunes (primaire, collège) pour ramassage détrit

Petite-Forêt :

- Recyclage papier bureaux
- Pour le ramassage des déchets verts, suppression des sacs papiers, remplacement par des bacs réutilisables

Thivencelle :

- Sensibiliser sur la propreté dans le village en mettant en avant que des personnes doivent quand même ramasser les déchets

Verchain Maugré :

- Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglomération

Vieux-Condé :

- Compostage mis en place dans plusieurs secteurs (espaces verts, cimetières...)

L'atelier des communes

ESPACES NATURELS – GESTION DE L'EAU

Anzin :

Abandon des produits phytosanitaires

Gestion différenciée

Artres :

Passage au Zéro Phyto

Plantation d'arbres, d'arbustes

Aubry-du-Hainaut :

Travaux / ruissellements

Gestion différenciée des espaces verts avec Zéro Phyto (sauf cimetière)

Beuvrages :

Récupération des eaux de pluie salle de sports

Famars :

Terrains zone d'expansion des crues de la Rhônelle

Déconnexion d'eaux pluviales (espace public et bâtiments) avec infiltration dans un massif drainant

Maing :

Chèvres sur différents espaces verts pour éviter les tontes et débroussaillage

Récupération des eaux de pluie pour les ateliers (serres)

Planter des arbres en lien avec les écoles sur différents sites de la commune et notamment le secteur inondable

Marly :

« zéro phyto » depuis au moins 2 ans

Saint-Saulve :

Création de bassins tampons de stockage des eaux pluviales

Mise en place d'un parking perméable rue Roger Salengro

Thivencelle :

Préservation de l'existant en termes de haies et de mares

Eviter tout remblai supplémentaire

Verchain Maugré :

Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglomération

L'atelier des communes

QUALITE DE L'AIR

Anzin :

- Centrale de traitement d'air dans les écoles réhabilitées + mesures

Aubry-du-Hainaut :

- Participation à des réunions pour améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments

Beuvrages :

- Création d'une ventilation double flux dans une école

Petite-Forêt :

- Utilisation de produits écoresponsables pour le ménage des bâtiments

Thivencelle :

- Arrêt strict du brûlage des matières

Verchain Maugré :

- Relais sur le site de la commune de toutes les infos de la communauté d'agglo

Vieux-Condé :

- Qualité de l'air intérieur dans les écoles (diagnostic, contrôle)



La concertation citoyenne

En partenariat avec le Conseil de Développement, Valenciennes Métropole a lancé une consultation citoyenne pendant l'élaboration du Plan Climat 2020-2026, de fin juin à fin juillet 2019.

Les citoyens vivant / travaillant sur le territoire ont été sollicités pour donner leur avis sur les actions qui pourraient être mises en place en faveur du climat et de la qualité de l'air.

Le questionnaire, composé de 8 questions liées aux thématiques Climat Air Energie, était accessible depuis le site internet de l'Agglomération.

La communication autour de cette concertation a été faite via plusieurs canaux de diffusion :

- Communiqué de presse (cf. page suivante)
- Site Internet Agglo + réseaux sociaux + magazine + publication Intranet
- Affiches dans les lieux publics et commerces
- Information communiquée lors des ateliers organisés (territorial + communes)
- Mail aux membres du COPIL politique PCAET, aux élus communautaires membres de la commission Environnement Développement Durable, aux invités des ateliers territoriaux
- ...

**Comment mieux
vivre demain sur
le territoire ?**



consultation citoyenne

jusqu'au 28 juillet

Donnez votre avis en 5 petites minutes sur :

www.valenciennes-metropole.fr



La concertation citoyenne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valenciennes
Métropole

24 juin 2019

Plan Climat 2020-2025

Pour construire le prochain Plan Climat 2020-2025 avec les habitants, Valenciennes Métropole propose un questionnaire à questions ouvertes et fermées, afin de savoir quelles actions importantes il faudrait mettre en place pour lutter efficacement contre le changement climatique et la pollution de l'air.

Quelques minutes suffisent pour donner votre avis.

Le second plan climat

Pour réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, Valenciennes Métropole a lancé son premier Plan Climat-Énergie Territorial (PCET) 2014-2018.

Différentes actions ont été initiées en ce sens : installation de 38 bornes électriques, édition d'un guide des producteurs locaux...

L'agglomération élabore actuellement son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2025 et questionne la population via la page web suivante :

<https://questionnaire.valenciennes-metropole.fr/index.php/216186?lang=fr>

Le Plan Climat est un projet de lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air, qui s'applique sur une agglomération sur laquelle tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

La mise en place du Plan Climat est confiée à la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, coordinatrice de la transition énergétique sur le Valenciennois.

Le programme d'actions est la colonne vertébrale du Plan Climat.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valenciennes
Métropole

Pourquoi un questionnaire ?

Ce questionnaire a pour objectif de connaître l'avis des citoyens sur les actions qui pourraient être mises en place sur le Valenciennois dans le cadre du Plan Climat 2020-2025, en cours d'élaboration (par Valenciennes Métropole, des communes, des associations, des entreprises, des citoyens...).

Questionnaire disponible à partir de ce lien :

<https://questionnaire.valenciennes-metropole.fr/index.php/216186?lang=fr>

Tous les avis seront recueillis jusqu'au dimanche 28 juillet à minuit.

Toutes les informations sur www.valenciennes-metropole.fr

La concertation citoyenne

Extrait de la consultation (introduction) :

Contribuez au Plan Climat-Air-Energie du territoire de Valenciennes Métropole

Le Plan Climat est un **projet de lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air**, qui s'applique sur un territoire sur lequel tous les acteur·rices (entreprises, associations, citoyen·nes...) sont mobilisé·es et impliqué·es.

La mise en place du Plan Climat est confiée à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, coordinatrice de la transition énergétique sur le territoire.

Le programme d'actions est la colonne vertébrale du Plan Climat.

Ce questionnaire a pour objectif de connaître l'avis des citoyen·nes sur les actions qui pourraient être mises en place sur le territoire dans le cadre du Plan Climat 2020-2025, en cours d'élaboration (par Valenciennes Métropole, des communes, des associations, des entreprises, des citoyen·nes, ...).

Quelques minutes suffiront pour donner votre avis et co-construire ce plan d'actions territorial. **Ce questionnaire recueillera vos avis jusqu'au dimanche 28 juillet à minuit.**

La concertation citoyenne

Résultats de la consultation :

Les résultats de la consultation ont été envoyés aux personnes y ayant répondu, et ont été publiés sur le site Internet de l'Agglomération.

Les résultats sont disponibles en deux formats :

- une synthèse courte (cf. ci-contre),
- une synthèse longue.



Synthèse courte de la consultation citoyenne

Nombre de réponses

1172

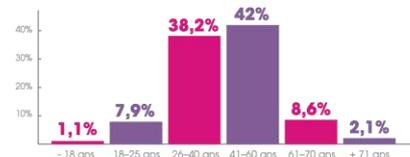
Réponses complètes : 713
Réponses partielles : 459

Répondant-es résident
sur le territoire de Valenciennes Métropole

81,8 %

Répondant-es travaillant
sur le territoire de Valenciennes Métropole

67 %



Les priorités du Plan Climat

A la question, « **Quelles devraient être les priorités du Plan Climat sur le territoire de Valenciennes Métropole ?** », les répondant-es ont classé les propositions comme suit :

1. Diminuer la production de déchets et favoriser le recyclage et le réemploi
2. Faciliter l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
3. Permettre à chacun et chacune de manger mieux, plus sainement et de consommer des produits locaux
4. Réduire les consommations énergétiques et augmenter la production d'énergies renouvelables (solaire, bois-énergie...)
5. Rendre le cadre de vie plus naturel et paisible
6. Faciliter la rénovation énergétique des logements

Les suggestions libres

Toutes les suggestions ont été prises en compte. Nous vous remercions pour la qualité des propositions et idées. Vous retrouverez une compilation des suggestions dans la synthèse détaillée.

Les 10 actions prioritaires

A la question, « **Quelles seraient selon vous les actions à mettre en œuvre prioritairement sur le territoire de Valenciennes Métropole ?** », les répondant-es ont élu les 10 actions suivantes :

- 82,8 % 1. Acheter des produits locaux et de saison
- 80,9 % 2. Développer les énergies renouvelables sur les bâtiments publics
- 79,4 % 3. Développer les systèmes de consigne
- 78,6 % 4. Réimplanter davantage la nature dans la ville
- 78,6 % 5. Introduire davantage de produits locaux et bio dans les cantines, crèches, restaurants, établissements pour personnes âgées
- 78,1 % 6. Aider les entreprises à réduire leurs déchets
- 77,1 % 7. Développer les coopératives alimentaires de producteurs locaux
- 76,6 % 8. Informer davantage les habitant-es sur les aides existantes pour réaliser des rénovations performantes
- 76,4 % 9. Renforcer le réseau cyclable et les parkings sécurisés pour vélos sur l'ensemble des communes
- 74,9 % 10. Développer le recyclage et le réemploi des objets en favorisant les ateliers, les lieux de collecte

La prise de conscience et le passage à l'action

A la question, « **Qu'est-ce qui selon vous pourrait encourager la prise de conscience et l'action de toutes et tous pour le climat ?** », les répondant-es ont répondu en priorité :

- 72,8 % 1. Réapprendre les savoirs de base dans les associations et écoles
- 48,7 % 2. Être sensibilisé e au changement climatique dans les écoles, entreprises, communes
- 42,6 % 3. Bénéficier d'aides financières à l'initiative (individuelle et collective)